



SYNDICAT DES FEMMES CHIRURGIENS-DENTISTES

DOSSIER VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

**TOUS UNIS, TOUS SENSIBILISÉS,
TOUS ACTEURS**



I. Actions du SFCD pour la lutte contre les violences faites aux femmes pages 3 à 8

- Constats du SFCD
- Création de relais violences et d'une boîte à outils
- Formation de l'équipe dentaire
- Mobilisation pour la prise en charge des séquelles bucco-dentaires

II. Les actions du SFCD dans la lutte contre les violences - page 9

III. Les mobilisations du SFCD dans la lutte contre les violences - page 10

IV. SFCD, premier acteur de la prise en charge des violences faites aux femmes pour les chirurgiens-dentistes - pages 11 à 16

V. L'histoire se poursuit en 2022... Le SFCD enfin entendu ! - pages 17 à 20

- On parle du SFCD dans la presse
- Nathalie Delphin, élue Femmes de Santé 2022

VI. Présentation du SFCD - pages 21 à 24

VII. Bibliographie - page 25

VIII. Contacts - page 26

SOMMAIRE

Violences faites aux femmes



Actions du SFCDD pour la lutte contre les violences faites aux femmes

Au SFCDD, nous mettons un point d'honneur à défendre les femmes au quotidien à travers l'information, la formation et l'obtention des droits.



10 ans de lutte contre les violences faites aux femmes

- ◆ Les cabinets dentaires sont les premiers maillons de détection des violences faites aux femmes : 70% des coups sont portés au visage, sur la bouche et les dents.
- ◆ Fort de ce constat, le SFCD s'est mobilisé progressivement sur 3 points :



mettre en place et construire des outils à l'attention de l'équipe dentaire



former l'équipe dentaire



améliorer la prise en charge des séquelles bucco-dentaires des femmes victime de violence

10 ans de lutte contre les violences faites aux femmes

Pour pouvoir être acteur il faut avoir les moyens d'agir. Pour le SFCD cela veut dire :

DISPOSER D'UNE BOITE À OUTILS

- affiche,
- fiches réflexe,
- répertoire des signaux d'alertes,
- modèles de certificats et de questionnaires médicaux

DISPOSER DE RELAIS

des chirurgiens-dentistes, vers lesquels se tourner lorsque l'on a des doutes, des interrogations, besoin d'un conseil ou d'une bonne pratique à mettre en œuvre.

plus de 40
référentes sur
le territoire

Le SFCD s'est donc particulièrement investi au sein du groupe de travail de la MIPROF afin de construire les outils nécessaires aux praticiens, mais a également mis en place un réseau de référentes violences sur tout le territoire.

Tous unis, tous sensibilisés, tous acteurs !

10 ans de lutte contre les violences faites aux femmes

Formation des membres de l'équipe dentaire

Les membres de l'équipe dentaires doivent donc être sensibilisés et formés sur ce thème.

- ◆ Déconstruire les préjugés.
- ◆ Apprendre les mécanismes de la violence, de l'emprise, du psycho-trauma.
- ◆ Identifier les signes d'alertes.
- ◆ Connaitre les réseaux d'aide de proximité.
- ◆ Maîtriser les bonnes pratiques.

plus de 500
personnes
formées !

"ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES AU SEIN DU CABINET DENTAIRE"

formation en présentiel et en région

L'objectif de cette formation est de permettre aux membres de l'équipe dentaire d'être de véritables acteurs de terrain dans la lutte contre ces violences.

10 ans de lutte contre les violences faites aux femmes

Mobilisation pour la prise en charge des séquelles bucco-dentaires

- ◆ *Pertinence de la prise en charge des séquelles bucco-dentaires pour les femmes victimes de violences ?*
- ◆ *Quelle est la grande différence entre un bras cassé et une incisive fracturée ?*

Le premier bénéficiera d'une prise en charge totale, tandis que les implants ou les prothèses nécessaires à la réparation de la dent resteront à la charge de notre patiente victime de violences.

Le SFCD ne peut se satisfaire de cet état de fait.



Pertinence de la prise en charge des séquelles bucco-dentaires pour les femmes victimes de violences

Pour le secteur dentaire, les restes à charge pour les patients sont souvent importants. Les différentes réformes engagées pour y remédier laissent une grande part aux organismes complémentaires d'assurance maladie pour les soins. Quant aux prothèses et aux implants, ils ne sont que très peu voire pas du tout pris en charge, malgré l'arrivée du 100% santé en dentaire.

Dans le cas des femmes victimes de violences, aujourd'hui, il n'existe pas de dispositif directement mobilisable. Les victimes doivent faire face seules, avec leurs propres moyens, aux dépenses engendrées par les coups qu'elles ont subi pour réparer les dommages.

Comment se reconstruire psychologiquement si on ne peut plus sourire, manger, parler ?

Sources :
- DREES, Comptes de la santé, 2019,
- Rapport ONDPS "Démographie des chirurgiens-dentistes : état des lieux et perspectives", 2018

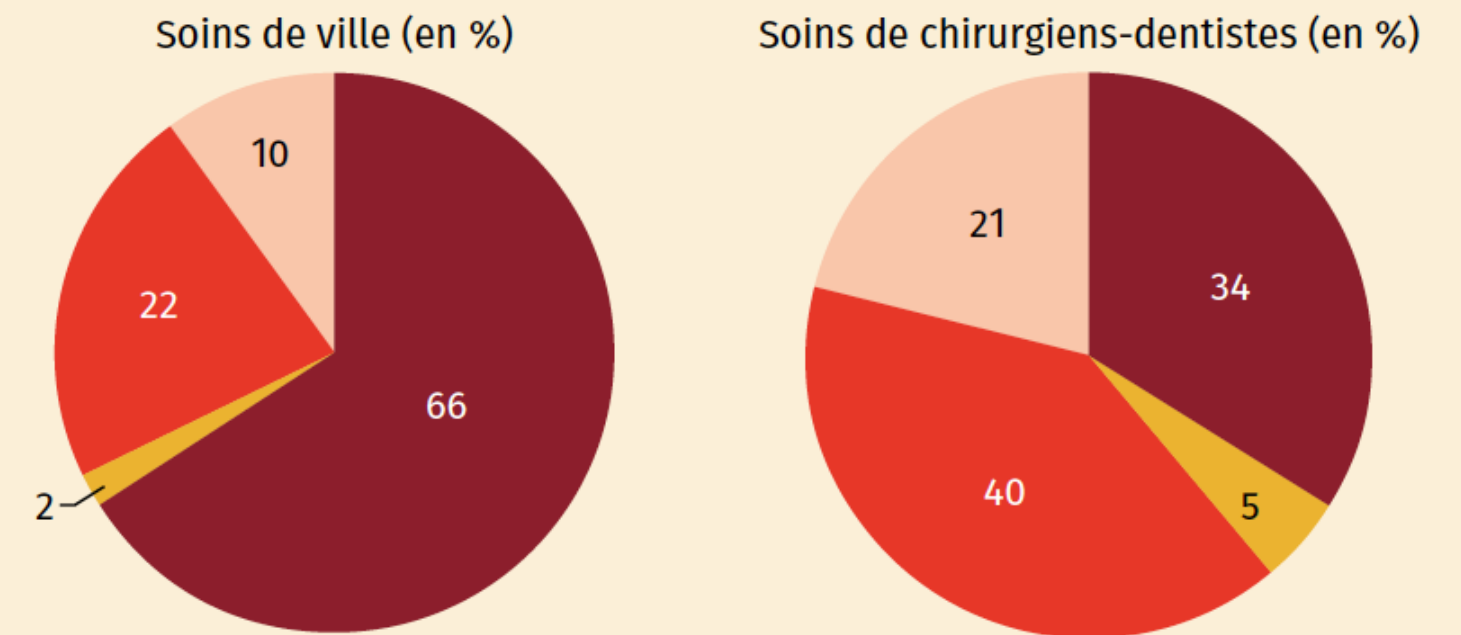
ENCADRÉ 3 Spécificité du reste à charge en dentaire

Sources: données DREES, Comptes de la santé 2019

Le reste à charge en soins dentaires est bien supérieur à la moyenne des autres soins. Pour l'ensemble des soins de ville, le reste à charge n'est que de 10 %, la Sécurité sociale intervenant pour plus de 60 %. Mais pour les soins dentaires, les proportions sont quasiment inversées. En 2019, la Sécurité sociale intervenait pour 34 % de la dépense dentaire, les organismes de complémentaire santé pour plus de 40 %; il restait 21 % de la dépense dentaire à la charge des ménages (Figure 26). Pour les soins prothétiques, la Sécurité sociale n'intervenait que pour 14 %, les organismes de complémentaire santé pour 45 %; il restait à la charge des ménages 41 % de la dépense.

FIGURE 26 Structure du financement des soins de ville et soins dentaires

■ Sécurité sociale ■ État ■ Organismes complémentaires ■ Ménages



Sources: DREES, Comptes de la santé, 2019.

Les actions du SFCD dans la lutte contre les violences



*Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains



Les mobilisations du SFCD dans la lutte contre les violences

L'aboutissement de l'action politique "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales"

- Diffuser et défendre cette action auprès des instances représentatives du Gouvernement et des associations.
- Débloquer un fond spécifique et créer un dispositif de solidarité nationale similaire aux victimes de terrorisme et des aléas thérapeutiques.
- Appliquer la Convention d'Istanbul de 2011 : prendre en charge les auteurs de violences via des programmes spécialisés.

Déployer et nommer un nombre suffisant de référents violences au niveau régional

Plusieurs référents sont indispensables dans les départements à forte démographie professionnelle.

Diffuser la formation pour l'équipe dentaire : "accueil et prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences" sur tout le territoire

Objectif : formation à 100% des cabinets dentaires

Violences faites aux femmes

SFCD, premier acteur de la prise en charge des violences faites aux femmes pour les chirurgiens-dentistes

La véritable histoire du Groupe Violences faites aux femmes du SFCD



2013

2014

Le 25 novembre 2012, Marie Brasset, alors membre du bureau national du SFCD, fait la rencontre d'Ernestine RONAI*, figure emblématique dans la lutte contre les VFAF. La MIPROF sera créée le 30 novembre 2012 avec à sa tête comme coordinatrice nationale Ernestine Ronai. Dès 2013, cette dernière participera à notre séminaire de Printemps à Lille.

Le but de sa visite était de faire connaissance avec ce groupe de femmes « chirurgiennes-dentistes » (comme elle aime les nommer) pour nous présenter sa mission et son projet.

Peu de temps après, en 2014, la MIPROF missionne le SFCD : créer un groupe de travail "violences faites aux femmes".

Loi du 4 août 2014 : obligation de formation initiale et continue de tous les professionnels en contact avec des femmes victimes de violences.



Elle fut coordinatrice nationale de la MIPROF jusqu'en 2017 et est membre du HSE* depuis 2013.*

Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

*Hygiène Sécurité Environnement

2015...

Le SFCD fête ses 80 ans !

En 2015, un groupe de travail se constitue, réunissant syndicats et ordre.

Le SFCD créé également un réseau de référentes VFAF.

Cette même année, le SFCD fête ses 80 ans. Ernestine Ronai est alors invitée à cet événement célébré lors du Congrès de l'ADF, permettant ainsi la rencontre avec certains représentants du CNO* et de l'importance de leur implication dans le groupe de travail "violences faites aux femmes".

*Conseil National de L'Ordre des Chirurgiens-Dentistes

Je consulte la revue
IFCD n°36



2016

En 2016 a lieu la première formation des référentes violences organisés par la MIPROF au Ministère de la Santé !
Le SFCD intervient en tribune : son travail et son implication sur ce dossier sont salués.



2017

Première formation FFCD, l'organisme de formation du SFCD à l'attention des membres de l'équipe dentaire !

"Accueil et prise en charge des femmes victimes de violences au cabinet dentaire."



2020...

Le SFCD fête ses 85 ans !

Sous l'impulsion des élues SFCD à l'URPS Chirurgiens Dentistes Nouvelle-Aquitaine, l'URPS CD NA a en partie pris en charge cette formation indispensable pour les chirurgiens-dentistes libéraux de la région.

>> En savoir plus sur la formation "prise en charge au cabinet dentaire des femmes victimes de violences".

Je consulte la revue
IFCD n°50



2021

2022

Élection de 4 membres du SFCD aux URPS Bretagne, Nouvelle-Aquitaine, Ile-de-France et Occitanie !

Étendue de la formation "**Accueil et prise en charge des femmes victimes de violences au sein du cabinet dentaire**" dans ces régions.

Que de chemin parcouru depuis 10 ans...

Poursuite et montée en charge de l'action politique : "**La prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales.**"

LE SFCD CONTINUE SON COMBAT CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EN MENANT DE NOUVELLES ACTIONS.



L'histoire se poursuit en 2022...

Le SFCD enfin entendu !

- **08 mars 2022, journée internationale des droits des femmes** : participation de Nathalie Delphin et présentation de l'action politique "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales" lors de l'événement organisé par le collectif Femmes de Santé "les femmes de santé pitchent leurs projets sur la santé des femmes".
- **17 mai 2022, Femmes de Santé 2022** : Nathalie Delphin, Présidente du SFCD distinguée "Femmes de Santé 2022" par le collectif Femmes de Santé pour le projet "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales".



VIOLENCES INTRAFAMILIALES

AVRIL



Dynamique Dentaire, 08 avril 2022 - Séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales : le SFCD fait 3 propositions pour leurs prises en charge financières
Relai de l'action politique "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales"

MAI

Clinic, 17 mai 2022
Financement des séquelles bucco-dentaires



« Depuis 2013, le SFCD est impliqué auprès de la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains (MIPROF). Nous y représentons les chirurgiens-dentistes et avons travaillé sur une formation obligatoire pour les praticiens. Je me suis formée et je forme maintenant d'autres acteurs, comme les gendarmes », explique Nathalie DELPHIN, présidente du Syndicat des femmes chirurgiens-dentistes (SFCD).

On parle du SFCD dans la presse

MAI

Information Dentaire, 19 mai 2022 - Nathalie Delphin, présidente du SFCD, est l'une des « femmes de santé 2022 »



Merci Information Dentaire pour cet article et encore merci Femmes de Santé pour m'avoir fait l'honneur de faire partie des 13 femmes de santé 2022.

Les séquelles bucco-dentaires suite aux violences faites aux femmes sont aussi une priorité pour la reconstruction des victimes. Avec le SFCD Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes tous unis , tous acteurs , tous concernés.

JUIN

Ouest-France, 21 juin 2022
Violences familiales : « Ce n'est plus rare de voir des jeunes femmes de 30 ans porter un dentier »



Notre action politique "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales" relayée par le journal Ouest-France.

NATHALIE DELPHIN, ÉLUE FEMMES DE SANTÉ 2022 EN MAI 2022



Femmes de Santé





ACTION

POLITIQUE



Les soins bucco-dentaires sont très peu pris en charge par l'Assurance Maladie Obligatoire. La femme victime doit elle-même payer la réparation du traumatisme. Le SFCD entend bien faire cesser cette injustice et être soutenu par les instances publiques et gouvernementales !

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES SÉQUELLES BUCCO-DENTAIRES LORS DES VIOLENCES INTRA-FAMILIALES

Nathalie DELPHIN,
Présidente du SFCD



DIVERSITÉ

CONVICTIONS

THINK TANK

LANCEUR D'ALERTE

LE SFCO C'EST QUI ?
C'EST QUOI ?
POURQUOI IL AGIT ?

FÉMININ

ENGAGÉ

APOLITIQUE

PROPOSITIONS

TRAVAIL COLLABORATIF

SYNDICAT

ÉTHIQUE

DÉTERMINATION

ECORESPONSABLE



**Le SFCD, à vos côtés depuis 1935, féminin, unique,
éthique, défenseur de la profession dentaire,
proche de ses adhérentes et supporters.**

Son Bureau et son Conseil d'Administration
sont spécifiquement féminin.

**SON ORIGINALITÉ EST DE REPRÉSENTER TOUS LES MODES D'EXERCICE
DE LA PROFESSION DE CHIRURGIEN-DENTISTE.**

Libéraux

Salariés

Praticiens
hospitaliers

Universitaires

Spécialistes

Étudiants
internes

LE SFCD EST UN SYNDICAT QUI VISE AU PROGRÈS DES CONDITIONS DE LA FEMME

**AMÉLIORATION DES CONDITIONS
D'EXERCICE DES FEMMES
CHIRURGIENS-DENTISTES**

**ET DE LEUR REPRÉSENTATIVITÉ
AU SEIN DES INSTANCES
PROFESSIONNELLES**

Congé maternité obtenu en 1995 pour
toutes les femmes de professions
libérales, avantage retraite, etc.

En savoir plus [ICI](#)

Syndicat des Femmes Chirurgiens-Dentistes - juillet 2022

FÉMININ

sfcd



LE SFCD EST PROSPECTIF

SES ANALYSES PERTINENTES ET AVANT-GARDISTES SONT REGARDÉES DE PRÈS, ÉCOUTÉES ET REPRISES.

au sein d'organisations professionnelles du secteur médical (autres syndicats, CCdélis, Ordre, UNAPL, FIF PL, associations, ministères)...



LE SFCD EST UN LANCEUR D'ALERTE

AUTANT SUR LES TEXTES DE LOIS QUE SUR LES THÉMATIQUES SOCIÉTALES.

Le SFCD a une éthique guidant toutes ses actions. Son principe fondateur est de placer le patient au centre de nos préoccupations.

Nous défendons aussi avec force l'idée que la santé n'est pas un commerce.



**DÉFENSEUR
DE LA
PROFESSION**

LE FFCD, ACTEUR MAJEUR CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le FFCD est un organisme de formation créé en 2007 par le SFCD pour l'ensemble de l'équipe dentaire.

En 2014, le Gouvernement décrète que les professionnels médicaux doivent être formés pour assurer leur rôle de santé publique sur ce thème des violences faites aux femmes.

Pourquoi une formation spécifique pour les cabinets dentaires ?

La formation est vectrice des changements des pratiques. L'équipe dentaire détient des spécificités dans la détection des femmes victimes de violences. C'est un des maillons essentiel de la chaîne pour déceler ces violences et relayer ces informations aux instances adéquates. Pour le SFCD, la connaissance du phénomène d'emprise et des mécanismes de la violence est nécessaire pour détecter et accompagner les victimes.

POUR ÊTRE PRÊT, FORMEZ-VOUS !

- "accueil et prise en charge au cabinet dentaire pour les femmes victimes de violences"



ACCUEIL ET PRISE EN CHARGE AU CABINET DENTAIRE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES

Pour être un maillon efficace dans la chaîne des professionnels engagés dans l'aide aux femmes victimes de violences.

17
thèmes de
formations
proposés

94%
d'objectifs
atteints en
2021

98,45%
de satisfaction



Formation
obligatoire
depuis
2014



TOUS NOS ARTICLES ET SUPPORTS SUR LES VIOLENCES

SITE INTERNET SFCD

- [Référénts violences faites aux femmes](#) - 22 septembre 2016
- [La véritable histoire du groupe violences faites aux femmes](#) - 23 octobre 2016
- [Levée du secret médical et violences faites aux femmes : avec le SFCD, les chirurgiens-dentistes sont prêts](#) - 23/07/2020
- [SFCD : 10 ans de lutte](#) - 08 mars 2022
- [Action politique "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales" + article récapitulatif](#) - 21 mars 2022
- Communiqué de presse "[le SFCD lance son action politique](#)" - 22 mars 2022
- [Adoption de la proposition de loi sur la protection des enfants victimes de violences intrafamiliales](#) - 13 novembre 2023

RÉFÉRENCES INTERNES BIBLIOGRAPHIQUES SFCD

- Ensemble, faisons reculer les violences faites aux femmes, 2014, IFCD 33, p 6 et 7
- Séminaire de printemps SFCD accueille Ernestine Ronai coordinatrice nationale MIPROF, 2014, IFCD 34, p 7
- Résultats au questionnaire SFCD sur la prévention des violences faites aux femmes, 2015, IFCD 36, p 8 et 9
- Des référents violences faites aux femmes sont enfin mis en place, 2016, IFCD 37, p 16
- La convention d'Istanbul, 2016, IFCD 37, p 17
- La véritable histoire du groupe violences faites aux femmes, 2016, IFCD 37, p 40
- Violences faites aux femmes, une formation à la fac de Clermont-Ferrand, 2017, IFCD 38, p 15
- Formation FFCD violences faites aux femmes première, 2017, IFCD 38, p 16
- Formation violences faites aux femmes, 2017, IFCD 40, p 5
- Les violences faites aux femmes, ils en parlent aussi, 2017, IFCD 40, p 6
- Violences faites aux femmes, ne réparer rien que le dommage !, 2018, IFCD 42, p 16 et 17
- Petit retour d'expérience formation violences faites aux femmes, 2018, IFCD 44, p 28
- Interview de Jean Valcarcel sur les violences faites aux femmes, 2018, IFCD 44, p 28
- Le psychotrauma, histoire d'une révélation, 2018, IFCD 44, p 29
- Le saviez: la MIPROF, 2018, IFCD 44, p 30
- Les violences sexuelles et atteintes aux mœurs, traitement judiciaire des violences conjugales : des chiffres, 2018, IFCD 44, p 30
- Le Grenelle des violences conjugales : les premières mesures se concrétisent, 2019, IFCD 48, p 32
- Mille et une raison de proposer aussi une prise en charge à l'auteur des violences, 2019, IFCD 48, p 33 et 34
- Violences au cabinet dentaire, 2019, IFCD 48, p 35
- Secret médical et violences faites aux femmes, 2020, IFCD 50, p 18
- Le SFCD lutte contre les violences faites aux femmes, 2021, IFCD 51, p 23
- Chronologie le SFCD lutte contre les violences faites aux femmes, 2022, IFCD 55, à paraître
- Infographie "la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors des violences intra-familiales", 2022
- La prise en charge des soins bucco-dentaires pour les femmes victimes de violences, 2022, IFCD 55, à paraître

MÉDIAS EXTERNES

- CLINIC, Anne Boulanger - 17 mai 2022 : [financement des séquelles bucco-dentaires](#)
- Femmes de santé, Interview de Nathalie Delphin - 18 mai 2022 : "[la prise en charge financière des séquelles bucco-dentaires lors de violence intra-familiales](#)"

LE SFCD C'EST

**UN SITE
INTERNET**

SFCD.FR



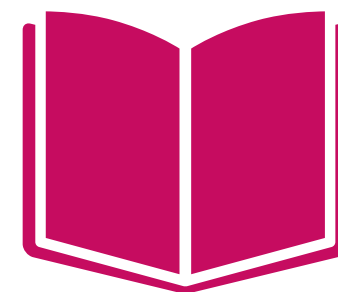
**FACEBOOK
INSTAGRAM
LINKEDIN**

**SFCD
FEMMES
CHIRIDENT**



UNE REVUE

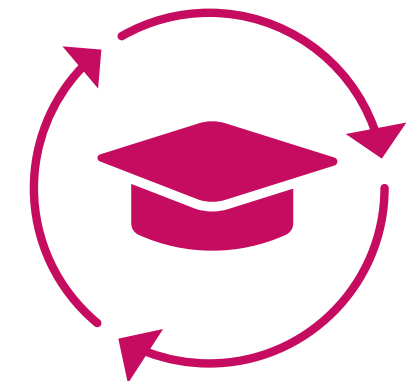
**IFCD
INFOS**



**DES
FORMATIONS**

FFCD

**21
thèmes de
formation**



PRÉSIDENTE SFCD

Dr Nathalie DELPHIN

email : nathalie.delphin@sfcd.fr

tel : 06.11.69.16.06

RÉFÉRENTE NATIONALE VIOLENCES SFCD

Dr Marion LAGUNES

email : marion.lagunes@sfcd.fr

tel : 06.82.65.39.81



SFCD

22 rue de la Grande Armée

75017 PARIS - sfcd.fr



*Suivez nos actualités sur notre site
et sur nos réseaux sociaux*

**VOS
CONTACTS**